



55^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur l'Afghanistan

Genève, le 29 février 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial de son travail et de cette possibilité d'échanger.

La Suisse est gravement inquiète face aux nombreuses informations selon lesquelles des dizaines de femmes et de jeunes filles en Afghanistan ont été détenues arbitrairement et soumises à des mauvais traitements depuis le début du mois de janvier. Nous sommes alarmés du fait que les femmes appartenant à des groupes minoritaires sont souvent la cible de tels traitements.

Deux ans et demi après leur prise de pouvoir, les Talibans ne donnent aucun signe de vouloir revenir sur les décrets inacceptables qui contribuent à exclure les femmes et les filles de l'espace public, empêchant ainsi leur participation à la vie politique, économique, culturelle et sociale. Ces décisions prises par les Talibans violent de manière flagrante les droits des femmes et des filles, ainsi que leurs libertés fondamentales.

La Suisse est également profondément préoccupée par les violations des droits de l'homme à l'égard des minorités ethniques et religieuses ainsi que par les récentes exécutions publiques.

La Suisse appelle les Talibans à respecter les obligations internationales de l'Afghanistan en matière de droits de l'homme, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et à œuvrer en faveur du respect des principes des droits de l'homme, y compris de la non-discrimination, et de l'état de droit.

Monsieur le Rapporteur Spécial, en vue de la rencontre des envoyés spéciaux sur l'Afghanistan à Doha et les plans d'une feuille de route onusienne pour le futur de l'Afghanistan, comment pourrions-nous assurer que cette approche soit fondée sur les droits de l'homme ?

Je vous remercie.